



PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

SERVICES À LA POPULATION

Emploi, formation et insertion professionnelles

Définition : A l'aide d'outils spécifiques, écoute, diagnostique, évalue et accompagne les personnes sur les problématiques en lien avec le travail. Participe, dans un cadre institutionnel, à la conception et à la mise en œuvre de solutions concertées dans le domaine de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelles. Contribue à l'évaluation et à l'évolution des dispositifs.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- 🔍 Analyse des besoins et diagnostic des situations de travail
- 🔍 Définition, mise en œuvre et formalisation d'actions dans le domaine de l'emploi, de l'insertion ou de la formation professionnelle
- 🔍 Contribution à l'évaluation et à l'évolution des dispositifs
- 🔍 Communication et formation
- 🔍 Recherche et développement d'outils et de méthodes

ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES :

- Participation à la gestion des problématiques sociales (conflits, négociations, médiations, etc.) de la structure
- Participation à la prévention et à l'action curative des problématiques de souffrance au travail
- Participation à la mise à jour des calendriers d'offre de formation et à la gestion des flux entrées / arrêts / sorties des stagiaires
- Participation à des commissions administratives consultatives ou délibératives
- Contribution à la définition d'orientations stratégiques

FACTEURS D'ÉVOLUTION :

- Evolution des technologies de l'information et de la communication
- Législation du travail
- Evolution des facteurs d'emploi (déterminants, environnement socio-économique, etc.)

CONDITIONS D'ACCÈS :

Concours externe et interne avec conditions de diplômes

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE :

Respect du code de déontologie
 Accueil en espace professionnel fermé
 Conditions d'agrément pour l'utilisation de certains outils
 Déplacements fréquents sur le terrain et dans les îles

COMPÉTENCES

Savoir-Faire	Savoirs
🔍 ANALYSE DES BESOINS ET DIAGNOSTIC DES SITUATIONS DE TRAVAIL	
<ul style="list-style-type: none"> - Accueillir et informer les différents publics sur la place et le rôle des structures institutionnelles, des dispositifs et du psychologue du travail - Identifier les besoins en orientation, insertion, formation pour les demandeurs d'emploi, les salariés et les publics spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Code de déontologie - Techniques d'entretien et d'analyse de la demande



Savoir-Faire**Savoirs****🔍 DÉFINITION, MISE EN ŒUVRE ET FORMALISATION D' ACTIONS DANS LE DOMAINE DE L' EMPLOI, DE L' INSERTION OU DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

- Aider l'individu dans ses choix d'orientation et dans sa prise de décision, le cas échéant par le biais du bilan de compétence et du bilan psychotechnique
- Sélectionner des personnes en recherchant une adéquation entre le poste et le profil par le biais d'analyses de postes, des emplois, de tests psychotechniques et d'entretiens
- Insérer le demandeur en le dynamisant à partir d'outils d'aide à la recherche d'emploi
- Accompagner le demandeur dans les processus de mobilité et de reclassement professionnels par des entretiens de conseil
- Participer à l'élaboration d'un parcours de formation individualisé et de plans de formation
- Accompagner les personnes en formation par le biais d'un soutien psychologique pour optimiser leur apprentissage avec l'aide des formateurs
- Rédiger des comptes-rendus de bilans individuels
- Apporter son expertise en psychologie du travail dans l'aide à la décision institutionnelle
- Techniques d'entretien et d'écoute active
- Méthodologie des tests
- Techniques de recherche d'emploi
- Dispositifs d'aide à l'emploi
- Connaissance du marché de l'emploi
- Droit du travail, statut de la fonction publique
- Outils de gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences (GPEEC)
- Référentiels de formation, diplômes et certifications (Répertoire national des certifications professionnelles, etc.)
- Législation sur la formation initiale et continue
- Dispositifs de validation des acquis de l'expérience (VAE)
- Référentiels des métiers et des emplois (Répertoire opérationnel des métiers et des emplois, Répertoire des métiers territoriaux, etc.)

🔍 CONTRIBUTION À L'ÉVALUATION ET À L'ÉVOLUTION DES DISPOSITIFS

- Réaliser des bilans et rapports d'activités sur les dispositifs engagés
- Tenir des tableaux de bord, analyser et exploiter des statistiques
- Réaliser des enquêtes, analyser les résultats et préconiser des solutions (suivis post-formation, climat social, satisfaction des personnes, etc.)
- Préconiser des évolutions sur les dispositifs d'insertion, de formation et sur les outils de GPEEC
- Méthodologie d'enquête
- Techniques rédactionnelles
- Techniques d'analyse, de gestion et de traitement des données

🔍 COMMUNICATION ET FORMATION

- Conduire et participer à des actions collectives d'information auprès des usagers, des partenaires professionnels et institutionnels (forums, réunions d'informations, etc.)
- Elaborer des documents et supports d'information
- Participer à des réunions d'échanges internes et d'analyse des pratiques
- Etablir un partenariat avec les acteurs socio-professionnels
- Animer des formations destinées aux usagers et en interne à la structure
- Techniques et outils de communication
- Outils informatiques
- Techniques pédagogiques

🔍 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT D'OUTILS ET DE MÉTHODES

- Opérer une veille technologique en psychologie
- Opérer une veille réglementaire sur les évolutions du champ socio-professionnel
- Adapter et valider des outils d'évaluation
- Participer à la réalisation d'études ou de recherche sur des thématiques liées à la psychologie du travail
- Evolutions de la psychologie expérimentale, cognitive, sociale, différentielle, des organisations et dans le domaine de l'ergonomie
- Recherche documentaire